

Les enjeux des ressources naturelles au Sahara occidental

[The challenges of natural resources in Western Sahara]

Abdessamad El Harchiche

Chercheur en Science Politique, Département de Droit Public, Université Mohammed V Rabat, Maroc

Copyright © 2018 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: Today, more than ever, natural resources are a source of conflict and tension between Morocco and the Polisario Front, which is fighting for legitimacy on the international level. The analysis of the position of the conflict stakeholders clearly shows the strategic issues of natural resources. This article allows us to understand profoundly and without doubt the political and economic instrumentalization of the question of the natural resources that the Western Sahara abounds. In this sense, it also allows us to demonstrate clearly the position of both parties inherent in the management of natural resources. The Polisario front does not stop denouncing at the national level and in the international bodies the extraction and the exploitation of the natural resources in Western Sahara. However, Morocco explicitly states that Western Sahara was a poor and desert territory at the time of Spanish colonization but over the years, large and large projects in the Sahara were able to take place. From a methodological point of view, in order to tackle the questions raised for the purposes of this study, we used the neo-institutionalism approach. This theoretical framework is the most relevant paradigm that has allowed us to understand in depth the position of the protagonists of the conflict.

KEYWORDS: Neo-Institutionalism of rational choice, Historical Neo-Institutionalism, Natural Resources, Western Sahara, Polisario Front, Conflict.

RÉSUMÉ: Aujourd'hui plus que jamais les ressources naturelles constituent une source de conflits et de tensions entre le Maroc et le Front Polisario qui se bat pour se donner une légitimité sur le plan international. L'analyse de la position des parties prenantes du conflit montre en évidence les enjeux stratégiques des ressources naturelles. Cet article nous permet de comprendre profondément et sans aucun doute l'instrumentalisation politique et économique de la question des ressources naturelles que regorge le Sahara occidental. En ce sens, il a nous permet également de démontrer clairement la position des deux parties inhérente à la gestion des ressources naturelles. Le front Polisario ne cesse pas de dénoncer au niveau national et dans les instances internationales l'extraction et l'exploitation des ressources naturelles au Sahara occidental. Toutefois, le Maroc avance explicitement que le Sahara occidental était un territoire pauvre et désertique au moment de la colonisation espagnole mais au fil des années, des projets de taille et de grande envergure au Sahara ont pu avoir lieu. Sur le plan méthodologique, afin de mieux répondre aux questions soulevées pour les fins de cette étude, nous avons fait appel à l'approche néo-institutionnaliste. Ce cadre théorique constitue le paradigme le plus pertinent qui nous a permis de mieux appréhender la position des protagonistes du conflit.

MOTS-CLEFS: Néo-institutionnalisme du choix rationnel, néo-institutionnalisme historique, Ressources naturelles, Sahara occidental, Front Polisario, Conflit.

1 INTRODUCTION

Les ressources naturelles, aujourd'hui plus que jamais, sont un facteur central et vital pour la vie des êtres humains ainsi que le développement socio-économique des États qui s'en détiennent. Il est saisissant de mentionner que l'extraction ou l'exploitation des ressources est considérée comme le fer de lance du redéploiement économique du pays et est courtisée par les investisseurs étrangers [1].

À l'heure de la mondialisation, les ressources naturelles engendrent avec acuité des problèmes conflictuels dans différentes contrées au monde, tant dans leur exploitation que dans leur gestion. En effet, les tensions ne cessent pas de s'aggraver du fait de la raréfaction accrue des ressources naturelles, et ceci suscite des rivalités féroces entre les acteurs qui se donnent pour but de s'en doter et s'enrichir aux dépens d'autres.

Il est tout à fait remarquable que la possession des ressources naturelles est inhérente aux conflits armés entre plusieurs pays qui déclenchent des guerres atroces dans le but d'en profiter autant que possible. Dans ce sens, nous observons explicitement ces dernières années, que autant de conflits s'exacerbent à cause de la gestion des ressources naturelles, en Afrique, en Europe, en Amérique, et actuellement au moyen orient.

Il s'agit alors de tenter de démontrer les enjeux des ressources naturelles au Sahara occidental ainsi que l'instrumentalisation des ressources naturelles entre les protagonistes du conflit à savoir le Maroc et le Front Polisario.

2 CADRE THÉORIQUE : NÉO-INSTITUTIONNALISME

Afin de mieux répondre aux questions soulevées pour les fins de cet article, nous allons focaliser notre attention sur le néo-institutionnalisme du choix rationnel et le néo-institutionnalisme historique comme cadre théorique afin de répondre adéquatement à la problématique soulevée dans le cadre de cette étude. En effet, le néo-institutionnalisme est le paradigme le plus pertinent qui nous permettra de mieux comprendre les enjeux des ressources naturelles au Sahara occidental. En effet, le néo-institutionnalisme du choix rationnel porte sur les interactions stratégiques, les préférences des acteurs sociaux et les calculs des acteurs. Pour le néo-institutionnalisme historique, il s'attarde sur le comportement des acteurs et l'importance des idées [2].

Cette étude a pour intérêt de présenter d'abord un aperçu historique du conflit, ensuite les ressources naturelles qui font l'objet d'accrochage et enfin l'instrumentalisation des ressources entre les protagonistes du conflit.

3 APERÇU HISTORIQUE DU CONFLIT ET DÉVELOPPEMENT RÉCENT

Il importe de mentionner que le conflit du Sahara est sans issue depuis 1975. En dépit des efforts fournis afin régler ce litige qui taraude les deux parties, le conflit du Sahara occidental perdure depuis 1975 et reste à ce jour encore non résolu. Cette affaire a pris récemment une autre tournure, plusieurs événements se sont produits ces dernières années inhérentes au Sahara, notamment le verdict rendu, le mercredi 21 décembre 2015, par la Cour de Justice de l'Union Européenne qui se rapporte à l'accord de libéralisation agricole entre le Maroc et l'Union européenne. La décision qui a été prise dans cette affaire permet sans tergiverser d'ouvrir une nouvelle page dans les relations entre les deux partenaires du fait de l'invalidation de la décision du Tribunal européen, rendue le 15 décembre 2015, qui avait pour objet l'annulation partielle de l'accord agricole et la pêche entre le Maroc et l'Union européenne, après que le Polisario avait contesté l'inclusion du Sahara dans cet accord. Le jugement rendu par CJUE est une victoire éminente pour le Maroc puisqu'il annule le recours introduit par une entité qu'il ne reconnaît pas. Il faut mentionner que des tensions sont intervenues après la visite du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unis Ban Ki-Moon des réfugiés de Tindouf en Mars 2016. Cette visite a suscité la réaction du Maroc lorsque le secrétaire général a évoqué que le referendum doit être mis en place et surtout il a utilisé le terme occupé afin de laisser entendre que le Maroc occupe illégalement le Sahara. Les autorités marocaines ont organisé un rassemblement en vue de dénoncer les propos infondés du Secrétaire général qui doit opter pour la neutralité et la retenue en tant que responsable de ce dossier afin de relancer les négociations pour la résolution du conflit du Sahara. La découverte des gisements en 1962 ainsi que les phosphates, et la région est dotée de nappes d'eau souterraines en grande quantité, d'uranium, probablement du pétrole et de ressources halieutiques suscitent tant de problèmes [3]. Le cas de l'Union Européenne est révélateur. En outre, la région du Sahara qui demeure sans issue depuis 1975 suscite des tensions intenses aujourd'hui entre le Maroc et le Front Polisario notamment après l'événement Guerarate. Cette région qui se trouve sous-tension depuis des années et qui suscite la convoitise de plusieurs pays:

«Comportait des enjeux d'ordre stratégique et économique : établies dans les îles canaries depuis la fin du 15^{ème} siècle, l'Espagne souhaitait conserver leur possession en y exerçant un contrôle étroit. A cet égard, la côte atlantique de Rio Oro, situé face aux îles, offrait d'un point de vue stratégique, une base de défense. Par ailleurs, la rive atlantique du Rio de Oro représentait un relais important pour toute communication vers l'intérieur du continent africain» [4].

Il est sans doute utile de relever que le Maroc a pris une décision subtile de se retirer de cette zone contestée, à la suite d'un appel émis par l'ONU. Le Polisario a refusé au début d'obtempérer aux règles du droit international. **Enfin, un autre élément important à ne pas manquer est le retour du Maroc le 30 janvier 2017 à l'Union africaine.** Après trente ans d'absence, les responsables marocains se sont rendus compte finalement de l'enjeu stratégique et politique de regagner l'Union Africaine. Cela a une forte influence sur le plan diplomatique et politique. Après avoir quitté l'Union Africaine, le Maroc se trouve dans l'impossibilité de participer au débat et au vote. En ce sens, le retour constitue sans conteste un succès diplomatique de grande envergure. La question essentielle de l'entrée du Maroc dans l'Union Africaine porte principalement autour de sa position sur le Sahara occidental. **Le refus marocain de reconnaître l'indépendance du Sahara a longtemps suscité des divergences et des accrochages avec certains pays : L'Afrique du Sud, l'Angola et l'Algérie.** Ces États que nous venons de citer s'opposent vigoureusement depuis longtemps au retour du Maroc. Ils se battent avec la plus farouche des postures afin de contrer le retour du Maroc parce qu'ils considèrent l'autodétermination comme le principe fondateur de l'Union africaine. Il faut dire à ce propos que **le Maroc avait quitté l'Union Africaine en 1984 après la reconnaissance de la République Arabe Sahraouie Démocratique.**

On s'aperçoit clairement que cela fait quarante ans que le conflit au Sahara existe et aucune solution ne pointe actuellement à l'horizon. En dépit des solutions et plans proposés par l'ONU et les différents envoyés spéciaux du secrétaire général des Nations Unies, ils n'arrivent pas à résoudre ce conflit malgré les efforts fournis, toutes les tentatives se sont soldées par un cuisant échec. Les échecs se sont succédé d'années en années et le conflit est gelé. Ce blocage effectif depuis une dizaine d'années n'est toutefois pas exempt des tensions qui ne font que retarder la crise du dossier saharien, et dessinent les contours d'une instrumentalisation politique effective de la part des différents acteurs du conflit [5].

3.1 LES RESSOURCES NATURELLES AU SAHARA OCCIDENTAL

Il convient de souligner que la région du Sahara qui suscite tant d'interrogations ces dernières années est un lieu de passage entre le Nord et le Sud, la côte de l'intérieur de l'Afrique Occidentale, notamment pour les commerçants, Au 6^{ème} siècle, la région s'est développée essentiellement grâce à la présence des arabes qui exercent le commerce, ses principales richesses sont les ressources halieutiques et les phosphates découverts en 1947 par un géologue espagnol [4]. Depuis la fin du 15^{ème} siècle, les Portugais, les Français, les Anglais et les Hollandais ont cherché à établir des points de commerce sur la côte atlantique du Sahara et y étaient parvenus sur sa partie sud mauritanienne [4].

Les Espagnols, quant à eux, se sont intéressés à la partie nord de cette côte, face à ses possessions canariennes, présentant, en plus des mêmes intérêts commerciaux, des avantages pour ses pêcheurs [4]. Il est à signaler que la question du Sahara est perçue comme une question conflictuelle de politique intérieure, elle peut être comparée à celle de la Catalogne ou les Basques en Espagne ou le Québec au Canada, ou la Scissile en Italie ou la nouvelle Calédonie en France...etc. Elle est perçue également par le Maroc comme une extension naturelle et historique de son territoire, qui lui avait été enlevé lors de la colonisation française et espagnole [5]. En ce qui concerne le Front Polisario qui dénonce d'une façon perpétuelle la présence marocaine au Sahara, avance que l'administration marocaine est similaire à l'occupation espagnole qui l'a précédé, et l'organisation a inscrit dès sa création son combat dans le cadre de la décolonisation. Pour cela, il a sollicité le principe d'autodétermination émergée dans les années soixante, afin de légitimer sa cause sur le plan international dans l'objectif d'obtenir le soutien des Nations-Unies, et les anciens pays colonisés [5].

3.1.1 L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES AU SAHARA OCCIDENTAL

Une étude empirique montre en évidence que le Maroc dispose de 80% du territoire du Sahara, alors que le Front Polisario contrôle 20% [5]. Des ressources naturelles importantes sont présentes au Sahara, et constituent, sans l'ombre d'un doute, un enjeu économique de taille pour les acteurs du conflit qui exploitent ces richesses, alors qu'aucune souveraineté n'est reconnue sur le Sahara au niveau international [5]. En effet, l'enjeu de cette affaire est non seulement politique, mais c'est un enjeu économique de grande envergure qui participe davantage à l'aggravation de ce conflit malgré les tentatives répétées et les efforts consentis pour sa résolution. Ainsi, la bataille diplomatique entre le Maroc et le Front Polisario s'est amplifiée considérablement ces dernières années, à tel point elle a regagné les ressources naturelles. En ce sens, les richesses naturelles au Sahara qui obsèdent les parties prenantes qui s'affrontent, constituent une source d'activité hautement stratégique, cela

octroie, sans hésitation aucune, au conflit une dimension économique importante. Cette partie a pour objectif d'identifier les principales ressources naturelles qui font l'objet d'accrochage depuis tant d'années entre les deux protagonistes du conflit.

3.1.1.1 LES RICHESSES HALIEUTIQUES

Le Sahara détient un espace de pêche hautement stratégique et vital. Plusieurs ressources existent dans cet espace maritime : Les espèces pélagiques, les espèces démersales, le poulpe, Sardines...etc. La présence de ces ressources au Sahara lui permet de se doter d'une activité potentiellement économique sur le plan national et international. Actuellement, les ressources halieutiques constituent des ressources économiques et stratégiques d'une importance capitale. Ces ressources sont essentielles pour l'humanité, puisque elles contribuent à la sécurité alimentaire mondiale [5]. Dans un contexte de hausse démographique mondiale sans précédent, les ressources alimentaires sont plus que jamais des ressources stratégiques pour tous les États qui veulent s'en doter. De plus, le contrôle de zones maritimes riches en ressources halieutiques constitue un enjeu économique, car la forte hausse de l'activité de la pêche mondiale depuis les années 1970 a entraîné une diminution importante des stocks halieutiques mondiaux [5]. A ce sujet, il faut dire que plusieurs pays de l'Union Européenne sont encore dépendent des ressources halieutiques du Sahara occidental, et cela l'oblige à s'engager régulièrement dans des négociations avec le Maroc afin de reconduire l'accord et bénéficier de cette richesse qui fait presque défaut en Europe. Ceci nous permet de dire que la richesse halieutique dont dispose la région du Sahara est un enjeu stratégique incontestable et de haute importance sur le plan international et elle est, bien entendu, une source de conflit intense entre le Maroc et le Front Polisario.

3.1.1.2 LES RESSOURCES MINIÈRES

Le Maroc est un grand pays producteur et exportateur de phosphate à l'échelle mondiale, selon l'United States Geological Survey, le Maroc est en 2015 le deuxième producteur mondial de phosphate derrière la Chine en comptant la production issue du Sahara [5]. Celui-ci sous administration marocaine renferme environ 1,6% des réserves prouvées de phosphates au Maroc. Elles sont estimées à 1,1 milliards de mètres cubes [6]. Cette ressource naturelle au Sahara est un enjeu économique qui permet au Maroc de maintenir davantage sa position de principal producteur mondial de phosphate. En effet, il est utile de dire que le phosphate est principalement utilisé dans le domaine de l'agriculture et intervient également dans la fabrication des engrais complexes afin de fertiliser le sol. C'est une ressource naturelle hautement stratégique parce que sa consommation est en augmentation dans le secteur agricole du fait d'un contexte de hausse démographique mondiale nécessitant des besoins alimentaires croissants [5]. Enfin, il importe de dire que la consommation de phosphate augmente de plus en plus dans le monde et cela rend incontestablement et indéniablement stratégique et conflictuelle la mine de Bou-Craâ.

Il est vrai que le Sahara qui fait l'objet d'accrochage présenterait un potentiel intéressant en terres rares [7], ce qui octroie davantage plus d'importance et d'utilité à la gestion des ressources naturelles présentes au Sahara. Plusieurs sites ont été identifiés ces derniers temps par l'Office National des Hydrocarbures et des Mines au sud du Sahara comme renfermant des minéralisations de terre rare [5]. La présence de terre rare au large des côtes atlantique au Sahara peut expliquer la volonté du Maroc de définir les frontières de son plateau continental atlantique en 2016 [5]. En effet, des travaux de recherche et d'analyse géophysique, ainsi que des études sismologiques ont été menés par l'Office National des Hydrocarbures et des Mines (ONHYM) du côté marocain et par la SADR Petroleum and Mining Compagny du côté de la RASD ont été réalisés au Sahara qui ont mis en avant des potentiels pétroliers disputé [5]. A cela il faut ajouter que le Sahara occidental offre d'importantes potentialités pour que le pays développe des énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire et l'énergie éolienne. Dans un contexte mondial où le marché énergétique mondial est poussé au développement des énergies renouvelable, le territoire du Sahara apparaît comme un terrain attractif pour le développement de ce segment de l'industrie de l'énergie [5]. Enfin, il importe de dire que le territoire du Sahara occidental recèle des ressources naturelles très riches telles que les richesses halieutiques, le phosphate, le pétrole...etc. Et cela accorde une importance stratégique et vitale pour ces ressources dont dispose cette région qui reste encore sans issue

4 L'INSTRUMENTALISATION DES RESSOURCES NATURELLES AU SAHARA OCCIDENTAL

Pour que nous puissions comprendre de plus en plus l'affaire du Sahara et répondre à notre problématique qui nous intéresse dans le cadre cette étude, nous allons focaliser notre attention sur l'instrumentalisation des ressources naturelles par les parties prenantes qui s'affrontent. Du coup, cette instrumentalisation de la gestion des ressources naturelles va nous montrer explicitement les stratégies adoptées par les acteurs au conflit qui veulent se doter d'une légitimité sur le plan international. Nous allons nous attarder sur cette question afin de comprendre évidemment la stratégie adoptée par les acteurs des ressources naturelles à travers l'analyse des discours véhiculés et leurs dimensions au niveau national et international.

4.1 LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES SELON LE FRONT POLISARIO

La gestion des ressources naturelles au Sahara constitue actuellement le principal axe d'attaque du Front Polisario au niveau international, plutôt la seule thématique qui préoccupe et obsède les Sahraouis en vue d'attaquer le Maroc. Il suffit d'étudier dans ce sens le discours du Front Polisario afin de montrer clairement que cette stratégie a permis aux séparatistes de faire médiatiser leur affaire sur l'échiquier international. Un des acteurs clé qui dénonce l'exploitation des ressources naturelles au Sahara occidental par le Maroc, on trouve évidemment Western Sahara Ressource Watch. L'enjeu est d'ordre économique qui consiste implicitement ou explicitement à affaiblir autant que possible le Maroc sur la scène internationale, pour assurer la souveraineté et l'autorité effective sur le Sahara occidental. L'analyse du discours de plusieurs acteurs tels que le discours tenus par le Secrétaire général du Front Polisario, le discours des responsables du WSRW, nous permettent de comprendre les arcanes de la stratégie politique adoptée par le Front Polisario étroitement liée à l'exploitation des ressources naturelles au Sahara occidental. Pour ce faire, le cadre théorique que nous avons adopté à savoir le néo institutionnalisme du choix rationnel va nous permettre de comprendre que « *les acteurs pertinents ont un ensemble déterminé de préférences et de goûts [...], se comportent de manière totalement instrumentale afin de maximiser les chances de réalisation de ces préférences, et le font d'une manière hautement stratégique qui présuppose les calculs approfondis* » [2]. A cela il faut ajouter que les analystes qui se réclament de néo institutionnalisme historique ont pour principal objectif de mettre l'État au centre de l'analyse [2].

4.1.1 L'ARGUMENTAIRE AVANCÉ PAR LE FRONT POLISARIO

Le Front Polisario utilise plusieurs accusations et allégations pour attaquer la gestion des ressources naturelles au Sahara occidental par le Maroc. En effet, le discours du front Polisario utilise le terme occupé pour qualifier le territoire du Sahara, dans le but de montrer l'illégalité de la présence du Maroc sur le territoire, [5] le même problème s'est produit avec le secrétaire général des Nations Unies Ban-Ki-Moon qui a employé le terme occupé lors de sa visite aux camps de Tindouf. Le front Polisario fait souvent une comparaison avec les territoires Palestiniens pour parler du conflit, et de la situation du Sahara, en désignant les migrants marocains venus s'installer sur le territoire de colons, et il parle également d'Intifada pour nommer les manifestations qui ont lieu sur le territoire au Sahara sous contrôle marocain en 2005[5]. De plus, afin de critiquer violemment les responsables marocains, le Front Polisario met en exergue que la gestion des ressources naturelles au Sahara est juste un moyen pour le Maroc de se procurer de l'argent pour financer son occupation du territoire et glaner une fortune colossale.

Pour approfondir davantage notre analyse, le Front Polisario estime que les activités d'exploitation des ressources naturelles au Sahara compliquent de plus en plus la résolution du conflit et considère également que les activités d'exploitation réduisent extrêmement les possibilités de négocier une solution mutuellement acceptable [5]. De plus, le Front Polisario fait appel au droit international dans le but de rappeler que le Sahara n'est reconnue par aucun État et que seul le peuple du Sahara qui a le droit de profiter des ressources naturelles au Sahara [5].

Le Front Polisario dénonce également les entreprises qui exploitent les ressources naturelles au Sahara. Plusieurs arguments sont avancés pour mettre en cause les activités des acteurs privés. Le premier argument est celui du soutien inconditionnel de Western Sahara Ressource Watch aux revendications illégales du Maroc sur le Sahara : les entreprises qui concluent des accords avec les autorités marocaines dans les territoires occupés, donnent un signe de légitimité à l'occupant [5].

Le Front Polisario adopte souvent ce discours pour mettre en cause l'illégalité de l'exploitation des ressources naturelles au Sahara par le Maroc. Le Front Polisario déclare constamment et sans crier gare n'avoir jamais été consulté quant à l'exploitation des ressources naturelles. Cela permet au Front Polisario, sans ambiguïté, de diaboliser le Maroc sur le plan international et, évidemment, les entreprises qui participent à l'exploitation des ressources naturelles. A cela s'ajoute, une diversité d'actions qui visent à accompagner un discours construit par le Front Polisario et ses soutiens, dans l'optique d'affaiblir le Maroc au niveau international [5]. Ces actions consistent en une intense activité de lobbying auprès des instances internationales, notamment les Nations Unies, l'Union Européenne, et l'Union Africaine [5]. Elles se traduisent aussi par la publication de nombreux rapports par l'association Western Sahara Ressource Watch qui effectue un important travail de veille de l'information concernant les activités d'exploitation des ressources naturelles au Sahara, les entreprises qui y prennent part et le commerce des produits issus des productions Sahraouies. [5]. Il est très intéressant de noter que ce discours a pour but, au bout du compte, de diaboliser le Maroc sur la scène internationale comme un acteur qui exerce des activités économiques illégales au Sahara. Ce discours fait partie intégrante ces dernières années d'une nouvelle stratégie politique adoptée par le Front Polisario pour se faire entendre auprès des instances internationales.

Le discours du Front Polisario s'inspire ces dernières années de deux événements majeurs survenus en 2001 et 2002. En 2001, les multinationales pétrolières Total et Kerr Mc-Gee obtiennent chacune une licence d'exploration sur un bloc offshore au large des côtes du Sahara, ce sont les deux premières licences du genre sur le territoire disputé [5]. Face à ce cas précédent, le conseil de sécurité des Nations unies, ayant déjà une capacité d'action relativement restreinte dans le processus de résolution de ce conflit, demande d'avis du conseiller juridique des Nations Unies de l'époque, Hans Corel [5]. L'avis juridique rendu en 2002 stipulait que les contrats commerciaux passés entre le Maroc et des sociétés étrangères pour l'exploration des ressources pétrolières au Sahara n'étaient pas illégaux sur le plan juridique si ils ne prévoient pas l'exploitation ou la commercialisation des ressources extraites, et qu'aucun gain financier n'a été enregistré des suites de ces opérations [5]. Toutefois, l'avis montre clairement que les activités d'exploration et d'exploitation doivent si elles ont lieu se poursuivre en tenant compte des intérêts et de la volonté du peuple sahraouis, sans quoi ces activités contreviendraient aux principes de droit international applicables aux activités se rapportant aux ressources minérales des territoires non autonomes [5]. Cet avis a notamment été interprété par le Front Polisario comme étant la disposition juridique qui rendait illégale les activités d'exploration et d'exploitation des ressources minérales du Sahara [5]. En 2002, un avis juridique de l'ONU a conclu que toute exploration et exploitation des ressources minérales du Sahara était illégale, à moins que le peuple sahraoui y ait consenti et bénéficié de ces opérations [5]. L'avis juridique de 2002 est repris constamment par les indépendantistes sahraouis pour contester l'exploitation des ressources naturelles au Sahara à l'appui de l'article 73 du chapitre XI de la charte des Nations Unies, sur le site de Western Sahara Research Watch, les articles font la plupart du temps référence à l'avis de Hans Correl [5]. Il est très important de dire que cet intérêt étroitement lié à la question des ressources naturelles conduit à une troisième phase dans le combat mené par le Front Polisario après le cessez-le feu signé en 1991, les séparatistes renoncent au combat politique pour se focaliser uniquement sur le terrain juridique et de l'économie pour la protection des ressources naturelles au Sahara [5].

Nous nous rendons compte finalement que le Front Polisario se présente comme une victime d'injustice devant la communauté internationale et essaie sans relâche de profiter dans le sillage de ce contexte pour défendre les ressources naturelles dont recèle le Sahara occidental à travers les organisations internationales et les instances internationales. Après avoir exposé le point de vue que le Polisario défend pour légitimer sa cause au niveau international. Nous allons nous attarder sur le cas du Maroc pour être en mesure de comprendre sa conception des ressources naturelles.

4.1.1.1 LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES AU SAHARA SELON LE MAROC

Pour que le Maroc puisse se défendre et récuse les allégations du Front Polisario, il met en avant les avancées socio-économiques effectuées de la région du Sahara qui était dans les années 70 un territoire désertique, ainsi que les futurs projets d'investissements prévus pour la région dans le cadre du nouveau modèle de développement pour les provinces du sud.

4.1.1.2 L'ARGUMENTAIRE AVANCÉ PAR LE MAROC

Le Maroc fait un effort géant et considérable en vue de valoriser davantage ses actions dans les provinces du sud. À vrai dire, cela se matérialise particulièrement par les projets d'investissements implantés dans la région du Sahara depuis tant d'années. Pour réfuter ces allégations et ce genre d'interprétations qui souillent l'image du pays au niveau international, le Maroc de son côté met également en avant la transparence des activités réalisées au Sahara, notamment à travers certaines exigences de responsabilités envers ses partenaires qui investissent au Sahara. Toutes les entreprises qui veulent s'engager dans l'exploitation des ressources minières au Sahara et qui s'engagent avec l'ONHYM doivent signer obligatoirement *une charte éthique, nommée déclarations commune des principes, et le contrat de licence* [8]. Au sein de cette charte éthique, notamment celles inscrites dans la charte des Nations Unies de 2002 sur le développement des ressources au Sahara, et précise que si découverte de gisements rentables de pétrole il y a, la population locale bénéficiera de la production d'hydrocarbures de façon efficiente, efficace et transparente [5]. Enfin, pour que le Maroc puisse se défendre et mettre en cause les arguments avancés par le Front Polisario qui condamne sans relâche le Maroc à l'étranger, il essaie de contrebalancer cette image véhiculée selon laquelle le Maroc exploite à son avantage les ressources naturelles. Pour ce faire, il met en évidence les efforts déployés ou consentis par l'État pour permettre à la région du Sahara de se développer, que ce soit au niveau politique ou au niveau social ou économique...etc. En outre, pour lever toute ambiguïté sur cette affaire, dans entretien effectué par Charlotte Guibbaud avec Omar Hilal, représentant du Maroc auprès des Nations-Unies, qui précise en des termes explicites qu'il ne faut pas surestimer le poids des ressources naturelles au Sahara pour une simple et évidente raison les investissements implantés dans la région du Sahara dépassent largement les revenus de l'exploration des ressources de la région, par exemple, pour chaque dollar de revenu des ressources naturelles du Sahara, le Maroc a investi 7 dollar [5]. En ce qui concerne les ressources minières en phosphate, le Maroc considère que la population au Sahara ne représente que 1.6% de la production nationale, et que les bénéfices tirés de la production de Phosphore n'ont été que très tardifs [5]. Ainsi, pour changer cette perception du

Front Polisario d'une région riche exploitée économiquement par un État tiers, le Maroc met en avant l'image d'une région qui se développe progressivement grâce aux plans d'aide et de financement mis en place successivement depuis 1989 [5]. Toujours selon les propos de Omar Hilal, qui met en avant que lorsque le Maroc a recouvré ses provinces Sahariennes en 1975, celles-ci étaient un territoire désertique, ni système de distribution d'eau jusqu'à 1973, ni électricité en 1976 et il n'y avait aucune infrastructure de communication [5]. L'indice de développement humain de la région était inférieur de 6% par rapport à la moyenne nationale, alors qu'il dépasse actuellement la moyenne dans les autres régions [5]. Il est évident que cette évolution a pu se réaliser grâce aux investissements menés par le Maroc depuis des années dans divers secteurs (la construction des routes, ports, aéroports, eau, électricité, l'éducation, la santé, l'agriculture, la protection de l'environnement, la gestion de la pêche).

Il importe de dire à ce propos que plusieurs plans d'investissements ont été réalisés dès les années 80 dans la région du Sahara. Les projets se multiplient au Sahara pour la faire avancer sur le plan économique et social, le roi a lancé en novembre 2015 à Laayoune, le dernier volet de développement de la région, en annonçant une enveloppe de 13 milliards d'euros destiné à faire des provinces du sud un hub économique et logistique liant le Maroc à l'Afrique de l'Ouest et aux canaries [5]. Ce plan a pour but, la modernisation des infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires. Cela fait partie intégrante du nouveau modèle de développement pour les provinces du sud proposé par le CESE en 2103 [9]. Ce modèle de développement a également pour objectif le respect et de la promotion des droits humains fondamentaux, ce principe vise directement la gestion des ressources naturelles au Sahara. Ensuite, pour résorber le problème du chômage qui frappe de plein fouet les jeunes de cette région et répondre également aux critiques des sahraouis qui ne cessent pas de dénoncer le Maroc sur le plan international, le Maroc a lancé plusieurs programmes de formations sectorielles, notamment des métiers de la pêche. D'ailleurs, pour que le Maroc puisse redorer son blason et montrer à la communauté internationale qu'il investit massivement au Sahara afin de mettre en cause les exactions et le discours diffusé par le Front Polisario, il a engagé depuis 1975, plusieurs programmes de développement économique et social afin d'assurer aux régions du sud les conditions nécessaires et adéquates pour la faire évoluer comme les autres régions notamment les grandes comme Rabat ou Casablanca. Comme nous l'avons indiqué précédemment, sous l'occupation espagnole, les infrastructures de base faisaient défaut, la pauvreté frappe de plein fouet la population ainsi que l'analphabétisme qui était quasi généralisé, l'indice de développement humain en 1975 était de près de 0,41, soit un niveau inférieur à celui enregistré pour le reste du pays [10].

Enfin, pour que la région du Sahara se développe et combler le fossé qui la sépare par rapport aux autres régions, le Maroc a accordé une attention tout à fait particulière aux régions du sud à travers la création de plusieurs agences et de programmes de grande envergure, tels que *l'Agence pour la promotion et le développement des provinces du sud (APDS)*, *le volet saharien de l'initiative nationale pour le développement humain (INDH)* et *les deux centres régionaux d'investissements (CRI) implantés à Laayoune et à Dakhla* et *le Conseil Royal Consultatif pour les affaires sahariennes (CORCAS)*.

5 CONCLUSION

L'analyse susmentionnée démontre clairement et sans l'ombre d'un doute la position des deux parties qui s'affrontent à propos de la gestion des ressources naturelles dont se dote la région du Sahara occidental. Le front Polisario n'a eu de cesse de dénoncer l'exploitation des ressources naturelles que nous avons citées dans le cadre de cette étude. Toutefois, le Maroc met avant que le Sahara occidental était un territoire pauvre au moment de la colonisation espagnole, et au fil des années, des projets de taille au Sahara occidental ont pu avoir lieu. Il est vrai que les deux parties campent sur leurs positions et rendent difficile et délicate la gestion des ressources naturelles dans cette région au statut controversée depuis les années soixante-dix. Enfin, le cadre de théorique que nous avons adopté nous a permis sans aucun doute de comprendre les choix, les préférences, le comportement des acteurs qui se mobilisent afin de se donner une légitimité de l'exploitation des ressources naturelles au Sahara Occidental.

REFERENCES

- [1] Vandeburie Julien, le role de l'État dans la genèse des conflits liés aux ressources naturelles : Le Congo du Congo-Zaïre, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) | « Ecologie & politique » 2007/1 N°34 | pages 57 à 68.
[En ligne] <https://www.cairn.info/revue-ecologie-et-politique1-2007-1-page-57.htm>
- [2] Muller Pierre, Surel Yves, *L'analyse des politiques publiques*, Montchrestien, Paris, 1998
- [3] Pointier, Laurent, « *Sahara occidental, controverse devant l'ONU* », Karthala, 2004, Paris, p.73
- [4] Irbah Keltoum, « *La question du Sahara occidental : une approche sociologique* », thèse, Université de Genève, 2004, p.41
- [5] Guibbaud Charlotte Navaud, « *les ressources naturelles au Sahara Occidental* », mémoire, Université de Grenoble-Alpes, 2015-2016, p.21
- [6] Phosboucraa: investir dans l'avenir des phosphates dans la région du Sahara, rapport de l'OCP.
[En ligne] www.ocpgroup.ma/sites/default/files/filiales/.../presentation_phosboucraa_fr.pdf
- [7] Qu'est-ce que les terres rares. En ligne : <http://www.globalmetal.fr/terres-rares/qu-est-ce-que-les-terres-rares.html>
- [8] Kosmos Energy : Concernant l'exploitation d'hydrocarbures au large du Sahara occidental.
[En ligne] www.kosmosenergy.com/pdfs/PositionStatement-WesternSahara-French.pdf
- [9] Nouveau modèle de développement pour les provinces du Sud (octobre 2013), Conseil économique, social et environnemental.
[En ligne] www.ces.ma/Documents/PDF/Web-Rapport-NMDPSR-FR.pdf
- [10] Commission consultative de la régionalisation, Rapport sur la régionalisation avancée, livre III, la régionalisation avancée au service du développement économique et social, p.27.